

Prolongement de la ligne 11 : six villes se réunissent en conseil extraordinaire

Sébastien Thomas | 30 sept. 2014, 07h00



De Mairie des Lilas à Rosny-Bois-Perrier, le prolongement de la ligne 11 serait mis en service en 2020 avec 6 nouveaux kilomètres de ligne et 6 nouvelles stations. Le coût du chantier, hors matériel roulant, s'élèvera à 1,25 Mds €.

LP/Infographie

Rarement un projet a fait autant l'unanimité et rarement les élus, tous bords confondus, ont affiché une telle volonté de le voir aboutir. Lors d'un conseil municipal extraordinaire, ce soir, à l'hôtel de ville de Montreuil, les élus des Lilas, de Rosny-sous-Bois, de Bagnole, de Noisy-le-Sec, de Romainville et de Montreuil et ceux de la région vont voter une délibération symbolique demandant à l'Etat de s'engager financièrement pour réaliser le prolongement de la ligne 11. Car les dernières annonces du gouvernement, comme le report de l'écotaxe ou l'abandon de la taxe sur les nuitées d'hôtel, ont fait craindre le pire.

C'est un coup de pression très symbolique que veulent mettre l'ensemble des acteurs concernés par l'extension de la ligne 11 du métro, qui doit relier la mairie des Lilas à la gare de Rosny-Bois-Perrier. Un projet de plus de 1 Mds €. « Nous avons décidé de cette action après que le gouvernement a décidé d'abandonner l'écotaxe sous sa forme initiale, détaille Daniel Guiraud, le maire PS des Lilas et président de l'association pour la promotion du prolongement de la ligne 11. Depuis, Manuel Valls s'est engagé à financer les travaux, mais tant qu'il n'y a pas d'engagements écrits, nous restons vigilants. »

Car la date de ce conseil n'est pas été choisie au hasard. L'Assemblée nationale va, d'ici à la fin d'octobre, débattre du projet de loi de finance 2015. L'Etat doit subventionner les travaux des transports en Ile-de-France d'environ 200 M€ chaque année.

Cela se traduira par un péage de transit pour les poids lourds sur 4 000 km de route l'année prochaine (au lieu des 15 000 prévus à l'origine avec l'écotaxe) et par une taxe sur le diesel de 2 centimes par litre.

De plus, le gouvernement doit aussi créer des ressources nouvelles que la région pourra percevoir, chaque année, à hauteur de 150 M€. Mais depuis que le Premier ministre a renoncé à la taxation des nuitées d'hôtel en Ile-de-France, il a fallu chercher d'autres financements. Des pistes sur la taxation des bureaux et des places de parking seraient à l'étude.

« Tant que nous n'avons pas de convention de financement, aucun travaux ne peut commencer, insiste Pierre Serne, vice-président (EELV) au conseil régional, chargé des transports. C'est pourquoi l'inscription de ces subventions dans la loi de finances est si importante. Dès que ce sera fait, on peut envisager le début du chantier en décembre ou début d'année prochaine. » Grâce à certaines assurances données par le gouvernement, l'élus paraît assez optimiste sur l'issue des négociations.

Patrice Bessac, maire PC de Montreuil, est assez fier du mouvement de mobilisation. En dehors de celle des élus, la municipalité a aussi incité fortement la population à s'impliquer. Début juin, elle a lancé une pétition en soutien au projet. Elle a déjà recueilli 6 500 signatures et le maire vise les 10 000 d'ici à la fin du mois d'octobre. « Les deux Premiers ministres, Ayrault et Valls, se sont engagés. Je ne vois pas comment le gouvernement pourrait reculer maintenant, martèle-t-il. Par ailleurs, on ne peut pas sans cesse dire aux gens de prendre les transports en commun si on ne leur propose pas d'autres alternatives que la voiture. »

Conseil extraordinaire ce soir, 20 heures, dans la salle des fêtes de la mairie de Montreuil.